

CHALON : Pour qui la bonne sou-soupe ?



Véritable outil promotionnel de la soupe et des vertus qui sont les siennes, la 4ème version du festival a en ce samedi après-midi sur la place de l'Hôtel de ville, encore été marquée d'une pierre blanche. On s'est une fois de plus bousculé au portillon pour jauger et apprécier le savoir-faire et les recettes des exécutants, non-professionnels. Il faut dire que le temps maussade en a rehaussé l'intérêt, prédisposant de ce fait à ce type de réconfort servi sur un plateau.



Des soupes très populaires

A raison d'un à trois équipiers par formation, les dix-huit équipes participantes (vingt l'an dernier) ont fait assaut d'ingéniosité afin d'essayer si possible de se démarquer du tout-venant en présentant la plus odorante, savoureuse et belle préparation qui soit. Le tout avec une bonne humeur communicative, ou l'art et la manière de faire les choses dans les règles de l'art sans pour autant se prendre au sérieux. La manifestation orchestrée par la Direction de la Santé Publique du Grand Chalon n'aura pas manqué le coche, preuve que les réalisations simples peuvent être du goût de tout le monde pour peu que l'on y mette les formes. En sus du « match » amical, diverses animations devaient en annexe apporter leur contribution au rendez-vous prisé. Le marché des producteurs locaux personnifiant les filières courtes, la dégustation de soupes à porter au crédit des « Jardins Solidaires », la prestation des Totors Robert... Ont également joué leur partition pour le plus grand bonheur de chacun.

Elles ont, davantage que d'autres, séduit les jurés

Le jury, composé de Patrick le Gall (conseiller communautaire délégué à la santé publique et à la démographie médicale), du chef au C.I.F.A. de Mercurey Christian Didier, du chef cuisinier du restaurant « Chez Jules », d'un membre du Conseil des sages, et de deux gagnantes de l'édition 2011, a rendu son verdict. A en croire Christian Didier, les fondamentaux sont montés au créneau cette année. « Par rapport à l'an dernier on est revenu à des choses plus basiques », s'est-il félicité. Les vainqueurs ont donc été désignés. Le prix de la « Meilleure soupe » est revenu à Arlette et Sylvie pour leur « Soupe de légumes comtoise » (un bon d'achat de 150 euros à valoir dans le restaurant « Chez Jules ») ; à Agnès et Sylvie la place de dauphin pour la « Soupe du Léon » (un bon d'achat de 100 euros à dépenser au C.I.F.A. de Mercurey) ; la troisième marche du podium a été foulée par Cécile grâce à sa « Soupe bonne mine » (un abonnement trimestriel pour un panier hebdomadaire aux « Jardins Solidaires » de la régie de quartier des Prés Saint-Jean, d'une valeur de 70 euros. Quant au prix « Anti-gaspi », il a été attribué à la soupe « Les légumes oubliés de papy » de Valentine et Nadine. Enfin, Arlette et Sylvie auront doublé la mise, le prix « déco » afférent à leur « Soupe de légumes comtoise » leur tombant dans les bras.

Michel Poiriault







SOURCE : <http://www.infos-chalon.com/article.php?sid=37947&thold=0#.UKFQ5GfVeTY>